PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND

RÈGLEMENT MRC-812

Règlement prévoyant les sommes nécessaires pour rencontrer les dépenses concernant la mise en œuvre de l'entente sur le Fonds de Développement des Territoires (FDT) prévues pour l'exercice financier 2017 et intitulé DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET RÉGIONAL – Partie IV (SUBVENTIONS MRC).

GÉNÉRALITÉS

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné le 14 décembre 2016;

ATTENDU QU'il y a lieu de prévoir des sommes représentant les coûts de l'octroi de subventions aux organismes suivants :

Ententes de partenariats :

- Développement bioalimentaire - Centre-du-Québec	15 197 $
- Développement social (Centraide)	1 500 $
- Enveloppe réservée	77 500 $
FASO	55 000 $
Gouvernance régionale (Table des Préfets)	5 000 $
Études fibre optique	50 000 $

RÉPARTITION

ATTENDU QUE les coûts reliés à l'octroi de subventions par la MRC de Drummond sont couverts par le Fonds de développement des territoires (FDT 174 197 $) et les montants à recevoir de la reddition de compte suite à l'abolition de la CRÉCQ (30 000 $);

EN CONSÉQUENCE,

Il est par le présent règlement **MRC-812**, unanimement statué ce qui suit, savoir :

1) Les coûts prévus par la MRC de Drummond seront comblés par l'enveloppe 2016-2017 du Fonds de développement des territoires (FDT) et par les montants à recevoir suite à la reddition de compte effectuée lors de l'abolition de la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec, lesquels montants ont été répartis, en 2016, entre les MRC du Centre-du-Québec, de la manière suivante : 174 197 $ prélevés à même le FDT et 30 000 $ prélevés à même la reddition de compte de la CRÉCQ.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT PRENDRA FORCE ET EFFET SUIVANT LA LOI.

Signé: *Jean-Pierre Vallée*
Jean-Pierre Vallée
préfet

Signé : *Christine Labelle*
Christine Labelle
secrétaire-trésorière

ADOPTÉ LE : 18 janvier 2017

RÉSOLUTION D'ADOPTION : mrc11603/01/17

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR : 18 janvier 2017

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Drummondville, ce 24 janvier 2017

Christine Labelle
Directrice générale et secrétaire-trésorière